



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 4, Octobre 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**
ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
" (RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS "

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index
ResearchBib**

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

OAJI **Open Academic Journals Index**
.net Founded 2013

<http://oajl.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2025 : 6.586

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
Directeur de publication : MAMADOU Bamba
Rédacteur en chef : KONE Kiyali
Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrii.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2025 : 6.586

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « *AKIRI* » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **Analyzing Advertising Discourse in Côte d'Ivoire:
The case of Advertising in Baoulé and Malinke**
Koffi Malthus KOUASSI & Kouadio Ignace N'DRI..... 1-15
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.1>

2. **Trust in Crisis in John Osborne's Play:
a case study in Look Back in Anger**
DRAMANE OUATTARA 16-32
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.2>

3. **Inaugural Commonwealth Peace Prize:
Spotlighting Faith-based Peacebuilders in Nigeria**
Mahamadi OUEDRAOGO & Djamal Dine DIASSO..... 33-45
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.3>

4. **Analyzing english language learning needs of geography
students at Alassane Ouattara University (AOU)**
Kidaté KAMBIRE & Kouamé Alexandre N'DRI..... 46-58
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.4>

5. **Cultural Source of Pain in No Longer at Ease and
The Joys of Motherhood**
Rodrigue Judicaël ELE..... 59-68
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.5>

6. **Islamophobia and the Search for a British Muslim Identity
in The Road from Damascus**
Mamadou OUATTARA..... 69-85
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.6>

7. **Rethinking project-based assessment in the age of ai:
the case of elt learners' projects authenticity**
Diallo KIERNON..... 86-102
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.7>

8. **Genetic relationship between Yoruba and Ife spoken in Togo:
a comparative approach**
Tarek Mohamed SALAOU..... 103-118
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.8>

9. **Rewriting the self: Virginia Woolf's unconventional meta-life narrative**
Adama BAMBA & Sitionbe Boniface KONE..... 119-132
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.9>

10. **Issues and Perspectives in Sign Language Interpreting in Benin**
Rissikatou MOUSTAPHA BABALOLA &
Oba-Nsola Agnila Léonard Clément BABALOLA..... 133-149
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.10>

- 11. Lexico-Semantic Analysis of Borrowings in Dogon Spoken in Sangha, Mali**
Aldiouma KODIO..... 150-164
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.11>

Espagnol

- 12. El mal político en dos novelas de dictadura: el señor presidente y yo el supremo**
Kouassi Abraham PALANGUE..... 165-183
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.12>

Etude germanique

- 13. Arbeitskraft aus den Drittstaaten in Deutschland seit 2015: wirtschaftlicher Nutzen versus Migrationsangst**
Kouassi Félix N'GUESSAN..... 184-196
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.13>

Lettres Modernes

- 14. La mutation des Halles en « fauve urbain » dans Le Ventre de Paris d'Émile Zola : Interprétation discursive et transposition**
Joëlle Fabiola NSA NDO..... 197-212
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.14>
- 15. La spirale du désordre : esthétique du chaos et critique sociale dans la vie en spirale d'Abasse Ndione**
Yambaïdjé MADJINDAYE..... 213-223
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.15>
- 16. L'enseignement du théâtre en milieu universitaire : quelles nouvelles orientations didactiques pour l'université Peleforo Gon Coulibaly ?**
Thely Innocent Bossé OPI & Bla Mireille N'GUESSAN..... 224-242
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.16>
- 17. Pouvoir du discours et discours du pouvoir dans andromaque de Racine**
Mathilde GOGO..... 243-259
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.17>
- 18. Le personnage âgé et l'urgence du développement dans Le Sorcier blanc et l'usine maudite de Ferdinand Ndinda Ndinda**
Pierre Olivier EMOUCK..... 260-275
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.18>
- 19. Le polar diasporique comme dé-canonisation et miroir des identités postcoloniales fragmentées dans un monde en mutation**
Dame Kane..... 276-286
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.19>
- 20. D'une éthique en sourdine dans les romans d'anticipation et les polars de René-Charles Rey**
Baffétégué DIARRASSOUBA..... 287-297
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.20>

- 21. Jeu(x) et enjeu(x) dramatiques des catégories culturelles dans la couronne aux enchères d'Amon d'Aby et Sikasso ou la dernière citadelle de Djibril Tamsir Niane**
 Zibé Nestor YOKORE & Jean-Marie GNAHORE..... 298-316
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.21>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 22. Le participe passé employé avec les auxiliaires « être » et « avoir » dans un contexte scolaire bilingue**
 Oumar LINGANI..... 317-330
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.22>
- 23. Les archives, un outil de régularité, transparence et de continuité de procès judiciaires**
 Aboubacar 1 SYLLA & Abdoulaye Bountou BANGOURA..... 331-345
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.23>
- 24. L'offre de formation en journalisme en République du Congo : inadéquation entre enseignements académiques et besoins des entreprises de presse**
 Antonin Idriss BOSSOTO 346-361
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.24>
- 25. Réintégration des ex-réfugiés ivoiriens du Libéria, de la crise post-électorale de 2010 à 2011**
 Oyéyémi AMOS..... 362-387
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.25>
- 26. Politique et sport en Côte d'Ivoire : de l'usage du sport comme moyen de communication électorale**
 Kobenan Parfait KOUADIO..... 388-400
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.26>
- 27. Enjeux communicationnels liés à la promotion des applications mobiles en santé maternelle dans la commune de Bouaké**
 Moussa COULIBALY..... 401-414
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.27>
- 28. Inertie comportementale et résistance des pathologies cardiovasculaires au dispositif communicationnel ivoirien**
 N'GUESSAN CLEMENT KOUASSI..... 415-433
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.28>
- 29. Contribution de la communication pour l'acquisition des permis de conduire face au défi de l'incivisme routier à Bouaké**
 Aya Carelle Prisca KOUAME KONATE..... 434-448
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.29>

- 30. Le triangle de la dramaturgie politique dans la construction des discours électoraux ivoiriens**
N'dah Éric ANNET & Katcha Richmond KOUACOU 449-461
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.30>
- 31. Genre et plateformes numériques : quels usages des femmes en Côte d'Ivoire**
Kadohofanan Fatoumata DAGNOGO OUATTARA..... 462-478
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.31>
- 32. Problématique de l'image de marque des partis politiques ivoiriens en contexte électoral chez les jeunes en Côte d'Ivoire**
Khan KOUAME & Julien Anonkpo ADJUE..... 479-496
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.32>
- 33. Analyse morphosyntaxique des séries verbales en Nghlwa (Mbatto)**
Diane Laure KESSIÉ - OUATTARA & Yao Maxime DIDO..... 497-513
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.33>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 34. Contribution à l'histoire du commerce entre la gold Coast et l'Europe (XV^e-XVIII^e siècles)**
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE..... 514-534
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.34>
- 35. Management féminin en entreprise. Une approche du genre en Côte d'Ivoire (2011- 2020)**
Adja Doubia Angèle KOUAKOU..... 535-554
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.35>
- 36. La migration dans le cercle de Ouahigouya de 1920 à 1958**
Windpouiré Isidore KONSEIBO & Rasmané Konseimbo..... 555-570
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.36>
- 37. Compte rendu du séminaire sur le thème : « Les politiques de jeunesse au Sénégal (XIX^e-XXI^e s.) »**
Saliou Dit Baba Diallo, Amadou Dramé,
El Hadji Amadou Ba Ndiaye & Ambroise Djéré Mendy..... 571-584
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.37>
- 38. La révolte des Sénoufo fodonon et Kufruo dans le second empire de Samory Touré, 1895 – 1896**
OUATTARA Yacouba..... 585-600
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.38>
- 39. Félix Houphouët-Boigny et la construction de l'unité nationale, de 1951 à 1980**
BAKAYOKO Abou & COULIBALY Youssouf..... 601-614
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.39>

- 40. Sahara occidental : prolongation du conflit et dérives sécuritaires (1991-2021)**
Marcel Koko KAMBIRÉ..... 615-627
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.40>
- 41. Domitien, l'empereur mal-aimé de l'intelligentsia romaine**
Moussa Aleyri Salam SY..... 628-642
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.41>
- 42. Les troubles internes en Égypte, du règne de Ptolémée III à la bataille d'Actium**
BOUSSOU Koffi Arcel..... 643-656
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.42>
- 43. L'approche contestataire de la diplomatie ouest africaine : de sa conception à sa résurgence**
Bamba ABDOULAYE & Abou DAPPAH..... 657-676
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.43>
- 44. Le palais royal du moogo central : entre loyauté et duplicité des tāsobēn-damba**
Gérard TAPSOBA..... 677-691
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.44>
- 45. Politique de santé post coloniale au Burkina Faso : un essai manqué de démocratisation de la santé (1960-2000)**
ZABSONRE Moussa..... 692-709
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.45>
- 46. Réactions des Askia face à la menace marocaine au Songhay au XVI^e siècle**
Massandjé FADIKA KANO & KOFFI Kouamé Charles Landry..... 710-725
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.46>
- 47. La traite du binôme café-cacao à Bocanda, 1930-1975**
Yao Alain HAMIEN & N'Goran Alphonse BROU 726-743
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.47>
- 48. L'ouverture commerciale du Burkina Faso : les défis liés au Développement des infrastructures de transport (1990-2015)**
Windlassida Roberto SAVADOGO..... 744-762
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.48>
- 49. La riziculture urbaine à Korhogo de 1974 à 2012 : entre recul et résilience**
Ladji Mory TOURE..... 763-781
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.49>
- 50. ONG humanitaires occidentales et leurs assistances au Tchad (région de l'Est), 1965-2023**
PONRA KOYANBELE..... 782-799
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.50>

- 51. Ferme-école de Bouaké : une stratégie de reconstitution et d'amélioration de l'élevage dans la colonie ivoirienne : (1910-1927)**
 Kan Raymond KOUAMÉ..... 800-817
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.51>
- 52. La L'impact des inondations sur la sécurité alimentaire au Burkina Faso (1960-2020)**
 LYDO Issaka..... 818-828
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.52>
- 53. L'agriculture sénégalaise de 1960 à 1975 : une analyse de la performance du « Programme agricole » à partir des statistiques de la production**
 Abdou Karim TANDJIGORA..... 829-844
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.53>

Archéologie

- 54. La sidérurgie ancienne dans le Grand Ouest de la Côte d'Ivoire : Inventaire et analyse des sites**
 TIÉ BI Galla Guy-Roland, YAO Kouamé Junior & Koya Emmanuel 845-863
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.54>

Géographie

- 55. Espaces publics de la commune d'Adjamé (Abidjan, Côte d'Ivoire) à l'épreuve de la prolifération des gares informelles**
 AKA Assalé Félix..... 864-877
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.55>
- 56. Transformation du paysage urbain et pressions environnementales sur le fleuve Casamance : une approche géospatiale à Kolda**
 Oumou BALDE & Mohamed Lamine NDAO 878-895
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.56>
- 57. Analyse spatiale du potentiel en eau souterraine dans le bassin versant du N'zi (centre-est de la Côte d'Ivoire)**
 Kan Alexis KOFFI, Kouakou Charles KONAN,
 Kouamé Fulgence KOUAME & Béh Ibrahim DIOMANDE..... 896-915
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.57>
- 58. Risques environnementaux et sanitaires des huiles alimentaires usagées dans l'arrondissement d'Abomey-Calavi**
 Comlan Irené Eustache Zokpénou QUENUM..... 916-934
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.58>
- 59. Le numérique dans le département de Toulepleu : catalyseur ou mirage du développement local ?**
 GAHIÉ Gnatin Mathias, KONE Kapiéfolo Julien,
 LOUKOU Alain François & KOFFI Brou Émile..... 935-950
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.59>

- 60. Stratégies de prévention des conflits fonciers aux frontières benino-nigerianes : cas de Tchaourou au Benin**
M'po Abraham KOUAGOU N'TCHA & Comlan Julien HADONOU..... 951-967
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.60>
- 61. Organisation spatiale des zones criminogènes et initiatives communautaires de sécurisation dans la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)**
Atsé Calvin YAPI 968-986
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.61>
- 62. Activité cotonnière et recomposition de l'espace dans la commune rurale de Diaramana**
Arouna DEMBELE, Sory Ibrahima FOFANA & Sina COULIBALY..... 987-999
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.62>
- 63. Tendance climatique et évolution du calendrier culturelle dans le Sud du V-Baoulé (le centre de de la Cote d'Ivoire)**
Kouamé Casimir DJE & Beh Ibrahim DIOMANDE..... 1000-1015
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.63>
- 64. Dynamiques métropolitaines et gouvernance du service des déchets à Dakar**
Ibrahima Diombaty, Abdou Kadry Mané, Momar Diongue, Papa Sokho & Dramane Cissokho..... 1016-1029
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.64>
- 65. La vie Impact des recommandations du séminaire de Grand-Bassam (2017) sur la performance des services de remorquage du port d'Abidjan**
Koulai Hervé YRO..... 1030-1039
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.65>
- 66. Les commerçants du marché de gros de Bouaké dans l'approvisionnement en produits vivriers**
Tokou Innocent ASSOUMOU, Ini Odette SOM épse KOSSONOU, Dhédé Paul Eric KOUAME & Arsène DJAKO..... 1040-1059
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.66>
- 67. Dynamiques résidentielles et disparités du cadre de vie à Port-Bouët (Abidjan)**
Ohomon Bernard EVIAR..... 1060-1079
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.367>
- 68. Utilisation d'internet et surcharge pondérale chez les adolescentes dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest**
Bruno Yempabou Lankoandé..... 1080-1093
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.68>

Philosophie

- 69. Prospective et démocratie en Afrique : bilan et défis d'avenir**
OUMAR MBOUP..... 1094-1107
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.69>

- 70. Ebenezer Njoh-Mouelle et la reconstruction de l'identité africaine :
une lecture philosophique de la subjectivation postcoloniale**
Théodore HONBA..... 1108-1122
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.70>
- 71. Éducation à la citoyenneté et développement durable en Afrique**
Dalhi Eliot Francis SEABA..... 1123-1133
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.71>
- 72. Politisation de la recherche et problématique de
l'objectivité scientifique chez Kuhn et Lakatos**
Djibril ZIGUI..... 1134-1145
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.72>
- 73. L'archétype du grand homme :
spécificités distinctives ou puissance d'incarnation ?**
Baba Hamed OUATTARA..... 1146-1159
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.73>
- 74. Les métamorphoses de la métaphysique : résilience d'un savoir contesté**
Fernand Kouassi GNAHOUE..... 1160-1175
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.74>
- 75. Crises politiques et populisme en Afrique de l'ouest :
quel avenir pour la démocratie ?**
TANOÛ Kouassi Thomas & AGBRA Kouassi Marcelin..... 1176-1191
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.75>
- 76. Jacques Ellul et la critique des acceptions de la révolte
chez Albert Camus : l'actualité de l'approche camusienne**
Laragnon Silué..... 1192-1207
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.76>
- 77. La figure de l'étranger à travers la distinction entre sens et référence
chez Frege : penser l'altérité comme puissance de résistance
dans le langage logique**
Kiyopoh Frédéric OUATTARA..... 1208-1226
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.77>
- 78. Qualité de vie liée à la santé et changement climatique en Afrique :
la justice environnementale en question**
Affoué Marie-Laure KOUASSI & Kouadio Victorien EKPO..... 1227-1238
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.78>
- 79. De l'universalité à la contextualisation africaine du compromis**
Baoudé NATOINGAR..... 1239-1262
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.79>
- 80. La vie philosophique chez Socrate, un vecteur de développement humain**
Bi Gooré Marcellin GALA 1263-1275
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.80>

Anthropologie et sociologie

- 81. La constitution : instrument de conquête et de conservation du pouvoir au Togo**
Adoté Akué AKPABIE..... 1275-1298
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.81>
- 82. Précarité alimentaire et engagement associatif : un champ des dynamiques verticales et horizontales à Badan (Cameroun)**
Catherine NGONO & Valentin TAOUGA MANA..... 1299-1316
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.82>
- 83. Personnes déplacées internes (PDI) de la ville de Ouagadougou : perspectives de retour et de réinstallation**
SAWADOGO Honorine Pegdwendé..... 1317-1333
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.83>
- 84. La double journée des femmes actives au Gabon : entre responsabilités professionnelles et domestiques**
Steeve-Thierry BALONDJI..... 1334-1350
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.84>
- 85. Groupements féminins et relations de genre dans un contexte de crise sanitaire à Lola**
Karamo CONDE..... 1351-1366
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.85>
- 86. Stratégies et pratiques communautaires de prévention du paludisme chez les enfants de 0-5 ans**
Laurent Gnimian KOUDOUGOU, Issou GANAMÉ,
Léa PARÉ/TOÉ & Patrice TOÉ..... 1367-1383
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.86>
- 87. Ressources sociales et intégration professionnelle des jeunes diplômés à Abidjan (Côte d'Ivoire)**
Dhaibout Romuald N'DRIN..... 1384-1398
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.87>
- 88. Education au développement durable en Côte d'Ivoire : propositions et implémentations de pratiques innovantes**
Hamidou TRAORE 1399-1414
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.88>
- 89. Artificial intelligence and houpouëtist propaganda in ivorian daily general news**
N'GUESSAN Djemis Jean Elvis Ghislain..... 1415-1429
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.89>
- 90. Insalubrité bioécologique et facteurs anthropiques à Abidjan : Une analyse paléoanthropologique du quartier Ouassakara (Yopougon)**
Adijatu Abeni ALAYO, Koffi Alexandre YAO & Yao Célestin AMANI..... 1430-1446
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.90>

- 91. Déterminants de la performance des productrices d'oignon de la coopérative des femmes de Komborodougou (Côte d'Ivoire)**
Ségbé Guy Romaric BALLE..... 1447-1462
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.91>

- 92. Genre et réussite universitaire : dynamiques de performance académique à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)**
Bambado BALDE..... 1463-1479
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.92>

Psychologie

- 93. Déterminants psychosociaux de l'attitude des filles envers les filières scientifiques au Lycée Antoine Gauze Daloa**
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1480-1496
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.93>

- 94. Influence des attributs individuels sur les comportements de santé chez des femmes de Yopougon (Abidjan-ci)**
Gnenekan Kassoum YEO..... 1497-1514
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.94>

Science de l'éducation

- 95. Feminisation de l'encadrement de la petite enfance : quels enjeux pour le développement de l'éducation préscolaire au Burkina Faso ?**
Joseph BEOGO..... 1515-1534
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.95>

- 96. Enjeux de l'intégration des TICE par la classe inversée et amélioration des performances scolaires : étude de cas sur la perception des enseignants**
Ibou DIENG & Babacar BITEYE..... 1535-1547
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.96>

- 97. Disparités en éducation : quelles stratégies pour la remédiation**
Charlotte ESSEBE-EKWELGEN..... 1548-1559
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.97>

Criminologie

- 98. Jeunes filles convoyeuses dans le transport interurbain du groupe Camille Sarl à Bonoua**
Dago Pierre FEGBO & Aka Célestin ABOUDOU..... 1560-1578
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.98>



Espaces publics de la commune d'Adjamé (Abidjan, Côte d'Ivoire) à l'épreuve de la prolifération des gares informelles

AKA Assalé Félix

*Institut de Géographie Tropicale,
Université Félix Houphouët-Boigny
Abidjan - Côte d'Ivoire,
Email : akafelix81@yahoo.fr*

Date de soumission : 15-06-2025

Date de publication : 31-10-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.55>

Résumé

L'aménagement des infrastructures de transport d'Adjamé est issu d'un plan directeur à la ville naissante avec la définition de leur affectation dans l'espace urbain. Cependant, avec l'expansion des activités socioéconomiques, une logique d'appropriations anarchiques et illégales des domaines publics par des gares informelles est dirigée et encouragée par des acteurs du transport. L'analyse spatiale et le fonctionnement de ces gares informelles s'appuie sur une recherche documentaire. La revue est complétée par des enquêtes menées auprès des acteurs. Les résultats montrent une distribution spatiale inégalement répartie avec une occupation illégale et anarchique des espaces publics par les gares informelles. Aussi, le fonctionnement de ces gares crée des externalités dont la gestion constitue une problématique pour la collectivité locale.

Mots-clés : Espaces publics, occupation anarchique, gares informelles, Adjamé

Public spaces in the commune of Adjamé (Abidjan, Ivory Coast) facing the challenge of the proliferation of informal stations

Abstract

The development of Adjamé's transport infrastructure stems from a master plan for the emerging city, defining its allocation within the urban space. However, with the expansion of socioeconomic activities, logic of anarchic and illegal appropriation of public domains by informal stations is directed and encouraged by transport stakeholders. The spatial analysis and operation of these informal stations is based on documentary research. The review is supplemented by surveys conducted among stakeholders. The results show an uneven spatial distribution with an illegal and anarchic occupation of public spaces by informal stations. Also, the operation of these stations creates externalities, the management of which constitutes a problem for the local community.

Keywords : Public spaces, anarchic occupation, informal stations, Adjamé

Introduction

Le transport joue un rôle important dans le développement socio- économique d'un pays. Les modèles de croissance montrent que l'investissement dans les infrastructures et les moyens de transports sont source de croissance endogène (I. Kassi, 2015 : 175). Le développement des transports accroît la productivité du capital à long terme. En effet, des transports rapides, sûrs,

accessibles et peu coûteux accroissent la rentabilité des activités économiques. Aussi favorisent-ils le fonctionnement des marchés concurrentiels. Ces avantages primaires sont également favorables aux populations, car ils facilitent la mobilité des personnes et raccourcissent les temps de déplacement.

Dans de nombreux pays à travers le monde, le développement du transport est devenu une volonté politique récurrente. De ce fait, les moyens de transport connaissent des évolutions au plan technologique, de leur exploitation et de gestion pour répondre aux besoins des citoyens et des entreprises sans cesse croissants.

En Côte d'Ivoire, la demande de transport connaît une progression rapide tirée par la croissance démographique et de l'urbanisation. Cette demande est en faveur des importants rôles primordiaux du transport dans la structuration de l'espace à travers ses effets externes ainsi que sur le développement urbain. En effet, la ville source d'emplois, lieu de contacts, de créativité, de pouvoirs de décisions est sans cesse soumise à des flux de déplacements dont la gestion échappe aux décideurs et dévient de plus en plus problématique dans les pays en voies de développement. Abidjan, ville principale et capitale économique de la Côte d'Ivoire, connaît une croissance démographique hors pair avec une population actuelle de 4 395 243 habitants (INS, 2014) et une extension significative passant de 3 500 ha en 1965 à 60 000 ha en 2005. Adjamé, l'une des communes d'Abidjan, abrite une forte population d'environ 300 000 habitants répartis entre les 19 sous quartiers tandis que le jour, elle reçoit environ 2 à 3 millions de personnes qui y travaillent, fréquentent ses différents marchés et gares routières dans l'exercice de leurs activités (A. Nassa, 2011 : 7). Adjamé polarise à la fois la majeure partie des commerces dominés par l'informel, l'ensemble des dessertes des différentes communes d'Abidjan, des villes nationales, de la sous-région, le point de rupture de charge, de décharge et la plateforme d'approvisionnement des autres communes.

La dynamique spatiale d'Adjamé a ainsi suscité l'expansion d'un transport en commun assuré par un foisonnement de gbakas, une appellation locale en langue malinké pour désigner les minicars assurant le transport en commun des migrants pendulaires d'Abidjan, de taxis communaux et intercommunaux. Les estimations de la Banque Mondiale en 2020 donnent 20 000 gbakas en circulation à Adjamé. En plus des gbakas, Adjamé enregistre 45 000 taxis communaux et intercommunaux et de milliers de voitures personnelles sur son espace. La présence d'un tel nombre de véhicules porte atteinte aux infrastructures de transport disponibles. De facto, les équipements sont en surexploitation au regard de leurs capacités d'accueil. Alors, le surplus des véhicules, par défaut d'infrastructures routières d'accueil,

occupe de façon désordonnée et illégale les rues, les carrefours, les jardins publics les transformant en de véritables gares spontanées.

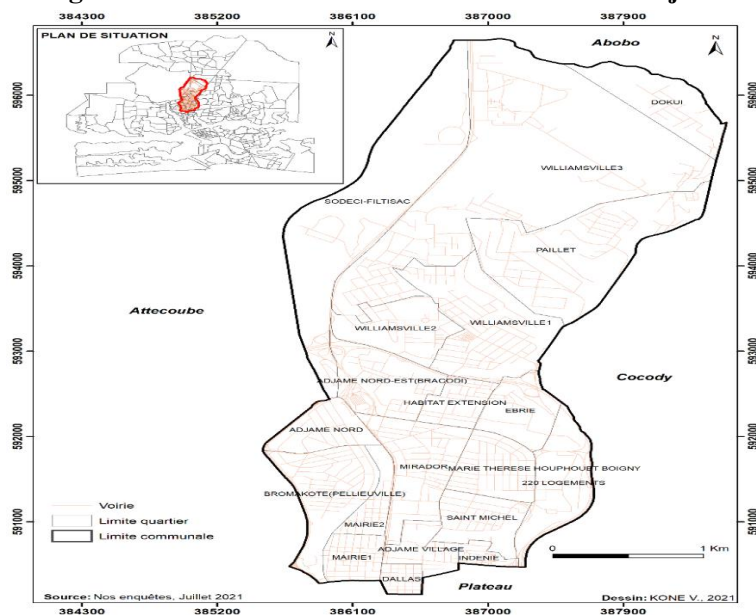
L'occupation continue, désordonnée et illégale des rues, des carrefours, des jardins publics pose de nombreux problèmes d'aménagement urbain et constitue une profonde mutation fonctionnelle et structurelle de l'espace urbain (M. Touré, I. Kassi, F. Aka, 2016 : 5473). Ces problèmes s'expriment en termes d'accidents routiers, d'embouteillages, de stationnements anarchiques, de détériorations infrastructurelles. Comme résultats, les espaces publics physiques d'Adjamé présentent un paysage avec un état de dégradation très avancé perdant ainsi leur lustre d'antan, leur qualité et de bien-être social.

En dépit des nombreuses initiatives de réaménagement des espaces publics en de gares, le problème perdure et les gares spontanées prolifèrent dans la commune. Aujourd'hui, la commune d'Adjamé a engagé une nouvelle politique de destruction de ces gares spontanées pour assainir les espaces publics. Mais on ne dispose pas encore d'un état des lieux précis de la situation. C'est la réponse aux problématiques qu'aspire cette étude.

1. Matériels et méthodes

La réponse aux questions soulevées par cette étude a suscité une recherche documentaire et une enquête de terrain. Comme résultats, la revue sur la question du désordre sur les espaces publics montre une occupation anarchique quotidienne des servitudes publiques d'Adjamé par les acteurs du transport dans l'exercice de leurs diverses activités. Cette étude concerne les quartiers d'Adjamé bâtie sur une assiette foncière d'une superficie de 1 210 hectares (Cf. Figure n°1)

Figure n°1 : Démembrement de la commune d'Adjamé



L'étude porte singulièrement sur les servitudes publiques gérées officiellement par les services étatiques et les partenaires privés qui les accompagnent dans l'aménagement urbain. Ainsi, à l'échelle du bourg, une étude exhaustive des gares sur ces espaces a été effective. Le choix des espaces tient compte de plusieurs considérations. Peuplés de petites gares installées sur les trottoirs des boulevards, des avenues, des rues, des ruelles et des terrains vides. L'inventaire des gares a permis de mettre en évidence leur distribution spatiale à travers une analyse multicritère. Les critères de taille, d'organisation et de localisation de l'activité ont permis d'identifier 495 gares et 14 657 acteurs impliqués dans le transport qui constituent la population de base de l'enquête sur le terrain.

Le tirage de 2 % de la population soit 293 acteurs s'est fait suivant les critères de typologie ou du statut de gares (formelles ou informelles, publiques ou privées) et de la typologie d'engins (trains, bus, car, taxi, gbakas, etc.). L'entretien avec les acteurs, les chefs de la régie et du service domanial a permis d'analyser l'organisation des activités et les conséquences de leur installation sur le fonctionnement spatial. Les services retenus sont les suivantes : 173 conducteurs (59 %); 73 chargeurs de véhicules (25%), 25 gestionnaires de gares (10%) ; 17 propriétaires de gare (6%).

Les informations recueillies ont subi des traitements en fonction de leur nature. Ainsi, les coordonnées des différents équipements repérés et enregistrés par GPS sont représentées sur un fond de carte à partir du logiciel Qgis version 3.0.2. Le rendu de cette carte a été effectué sous Adobe Illustrator CS6. Les autres données ont été dépouillées sous Excel et leur interprétation a construit l'argumentaire du travail.

2. Résultats

2.1. Espaces publics d'Adjamé, supports privilégiés des gares informelles

Même si dans la ville naissante en 1933, il n'existe pas dans le quartier d'Adjamé des gares au sens européen du terme, l'exercice des activités commerciales tournantes dans la commune présageait le développement futur du transport. Alors, à l'instar des autres communes du district abidjanais, Adjamé a eu ses premiers véritables équipements de transport dans les années 1970. Cependant, il a fallu attendre les années 1990 pour entamer la promotion des grandes gares structurantes. L'objectif est d'aboutir à un système de gares éclaté sur l'espace d'Adjamé pour la desserte des nombreux véhicules présents.

Ce projet a eu une issue favorable grâce aux initiatives ou aux partenariats publics/privées. Ainsi, pour réaliser ces ambitions, les autorités municipales ont-elles signé des contrats de dénomination Build Operate Transfer (BOT) avec les sociétés privées immobilières à partir de

1994. Elle consiste, à l'initiative d'une commune, à confier à une entreprise, la conception, le financement et l'exploitation d'un investissement. Le partenariat entre la municipalité et le privé aboutit à la réalisation de gares dont celles identifiées sont en somme 495 (Cf. Tableau n°1).

Tableau n°1 : Inventaire des gares d'Adjamé

Types de gares	Effectifs	Pourcentage
Gares formelles	65	13%
Gares informelles	430	87%
Total	495	100%

Source : Enquête : Adjamé, 2022

Deux types de gares (formelles et informelles) se présentent dans l'espace d'Adjamé avec la prééminence leur informélisation au taux de 87%. En effet, dans l'action de l'aménagement d'Adjamé, la réalisation des gares ferroviaires intégrées dans le schéma directeur d'aménagement de détail des espaces créés pour accueillir les infrastructures socioéconomiques et de transport. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la mise en application massive de la politique d'aménagement a permis de construire dans la commune d'Adjamé toutes les gares publiques ou parapubliques ferroviaires, routières de la Société des Transports Abidjanais (SOTRA) et de la Société Internationale de Transport Africain par rail. (SITARAIL). Cet ensemble de gares est construits avec un effort d'aménagement. Dans la ville grandissante en 1994, sous la houlette des autorités municipales, des contrats privés avec les sociétés privées ont permis l'aménagement de gares publiques et privées réalisées (Cf. Tableau n°2).

Tableau n°2 : Répartition des gares informelles selon le statut public ou privé

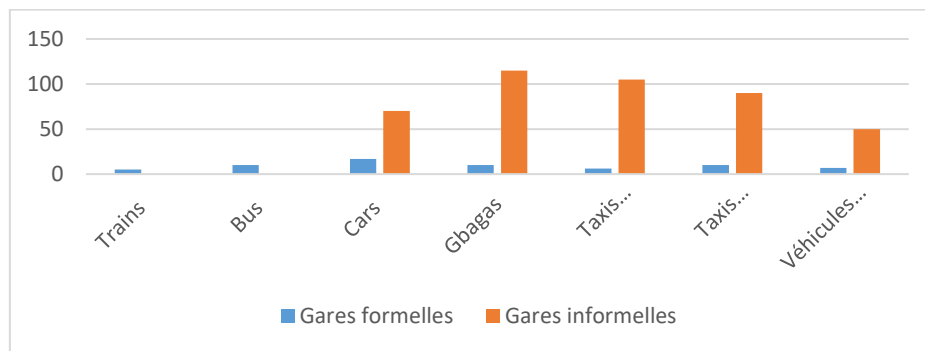
Statuts de gares	Ensemble des gares		Gares informelles	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Gares publiques	15	3%	0	0%
Gares privées	480	97%	430	89,58%
Totale	495	100%	430	87%

Source : Enquête, Adjamé 2022

Au total 15 gares publiques ou parapubliques soit 3% de gares publiques et 480 gares privées soit 97% de gares privées sont identifiées dans l'espace d'Adjamé. Aussi, les gares informelles, au nombre de 430, représentant 87% de l'ensemble des gares et 89,58% des gares privées, sont issues de l'initiative privée.

Dans l'analyse de la distribution de ces gares, il apparaît une autre typologie de gares en lien avec les types d'engins ou de véhicules en circulation ou en stationnement sur l'espace d'Adjamé, qui se dégage. Au total, sept types de gares selon le type d'engins (trains, bus, cars, gbakas, taxis banalisés, taxis communaux et véhicules personnelles) s'offrent à l'observation du paysage (Cf. Graphique n°1).

Graphique n°1 : Diversité de gares routières selon le type de véhicule

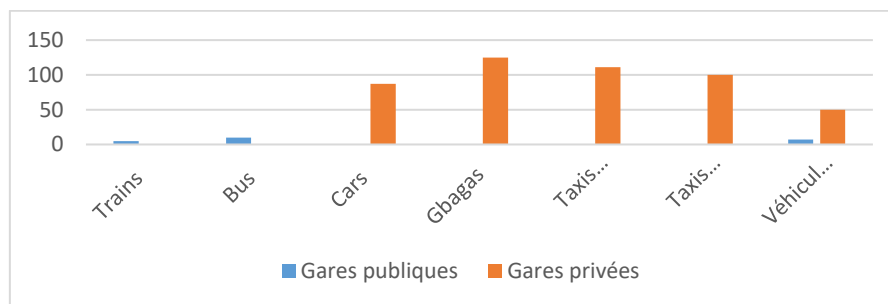


Source : Enquête, Adjamé 2022

Une prééminence de gares informelles (430 gares) soit 89%) occupe l'espace d'Adjamé. Les gares de Gbakas, de taxis banalisés et de taxis communaux sont omniprésentes et représentent respectivement 23%, 21% et 18% du total des gares d'Adjamé. En somme, l'informélisation des gares automobiles dans l'espace d'Adjamé, est impulsée par l'initiative privée dans leur création.

La création des gares d'Adjamé est de l'initiative des acteurs privés. Cette détermination privée propulsée par la volonté des élus locaux, principalement la municipalité, dans la politique de fourniture infrastructurelle a permis actuellement à la commune de disposer de 480 gares rivées soit 97% du total des gares sur son espace (Cf. graphique n°2)

Graphique n°2 : Pluralité d'engins selon le statut public ou privé de gares



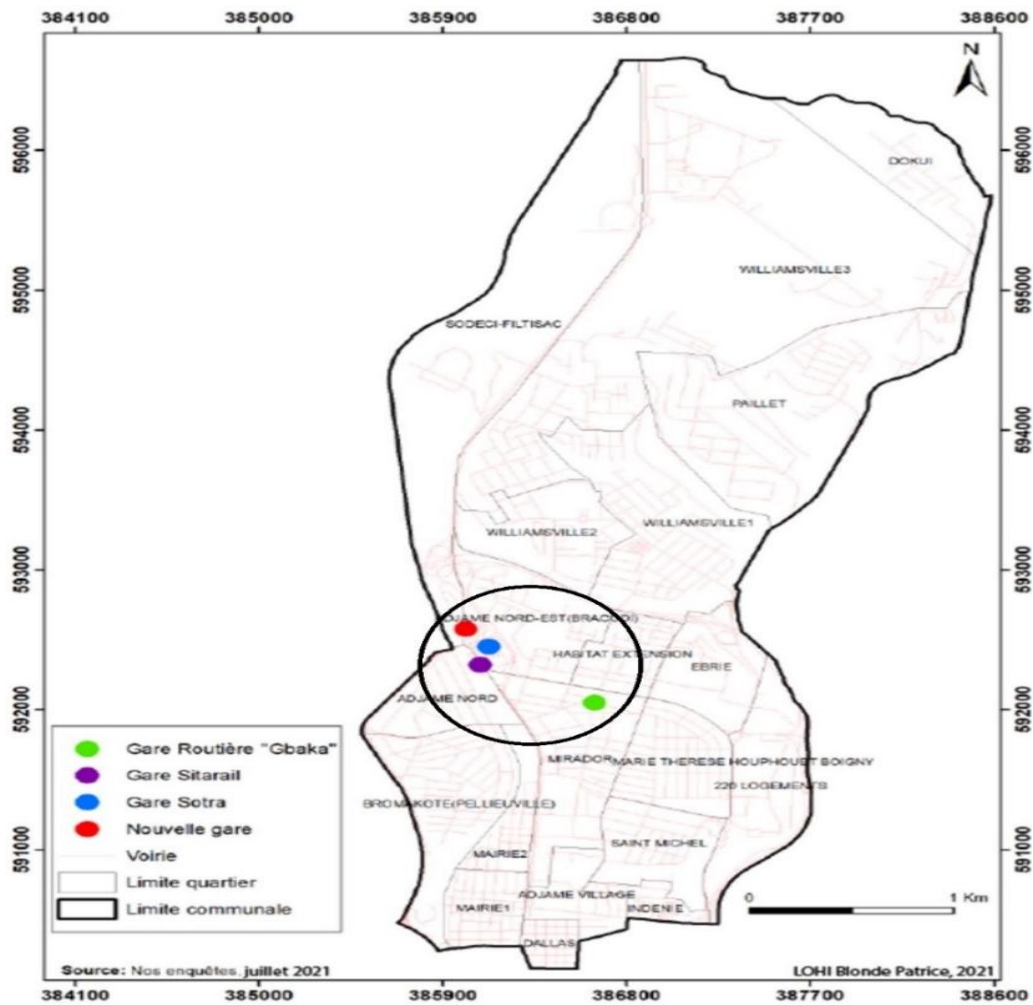
Source : Enquête, Adjamé 2022

Les gares de Gbakas, de taxis banalisés et de taxis communaux, aux nombres respectifs de 125, 111 et 100, sont dominantes dans l'espace d'Adjamé. Elles forment un ensemble de 430 gares soit 90% des initiatives privées et 87% du total des initiatives de création de gares.

Au total, la conception des gares a évolué au fil du temps dans les pratiques paysagistes et spatiales à Adjamé. Trois conceptions d'aménagement ont accompagné l'urbanisation de la commune. Pendant la période coloniale (1893-1960), il n'existe pas de politique de création gares à part les gares ferroviaires de transport de marchandises, mais de même, des espaces vides non aménagés assuraient déjà les fonctions de stationnement des véhicules.

A l'indépendance, la politique de gares entreprise par l'Etat ivoirien pour le développement économique abidjanais intègre un volet important de gares formelles publiques et privées pour le stationnement des véhicules lors de la mise en place des grandes voies de circulation d'Adjamé. Les premières furent les gares de la société de train et la société du transport urbain (Cf. figure n°2)

Figure n°2 : Répartition des premières gares formelles sur l'espace d'Adjamé



A l'analyse de la figure n°2, il ressort que les gares se regroupent sur un même rayon spatial hormis la gare routière de gbakas. Cette politique de distribution spatiale des infrastructures de transport ne répond nul doute qu'à la volonté de leur accessibilité ; de minimisation de la distance facteur de la léthargie économique, du coût ou à la facilitation des flux migratoires temporaires et journaliers des personnes et leurs biens.

Même si ces gares étaient présentées en général comme un modèle d'infrastructures publiques de transport collectif d'urbanisme réussi, une prérogative pour le planificateur, à cause de sa politique d'aménagement orientée vers la production de l'habitat pour les ouvriers au service

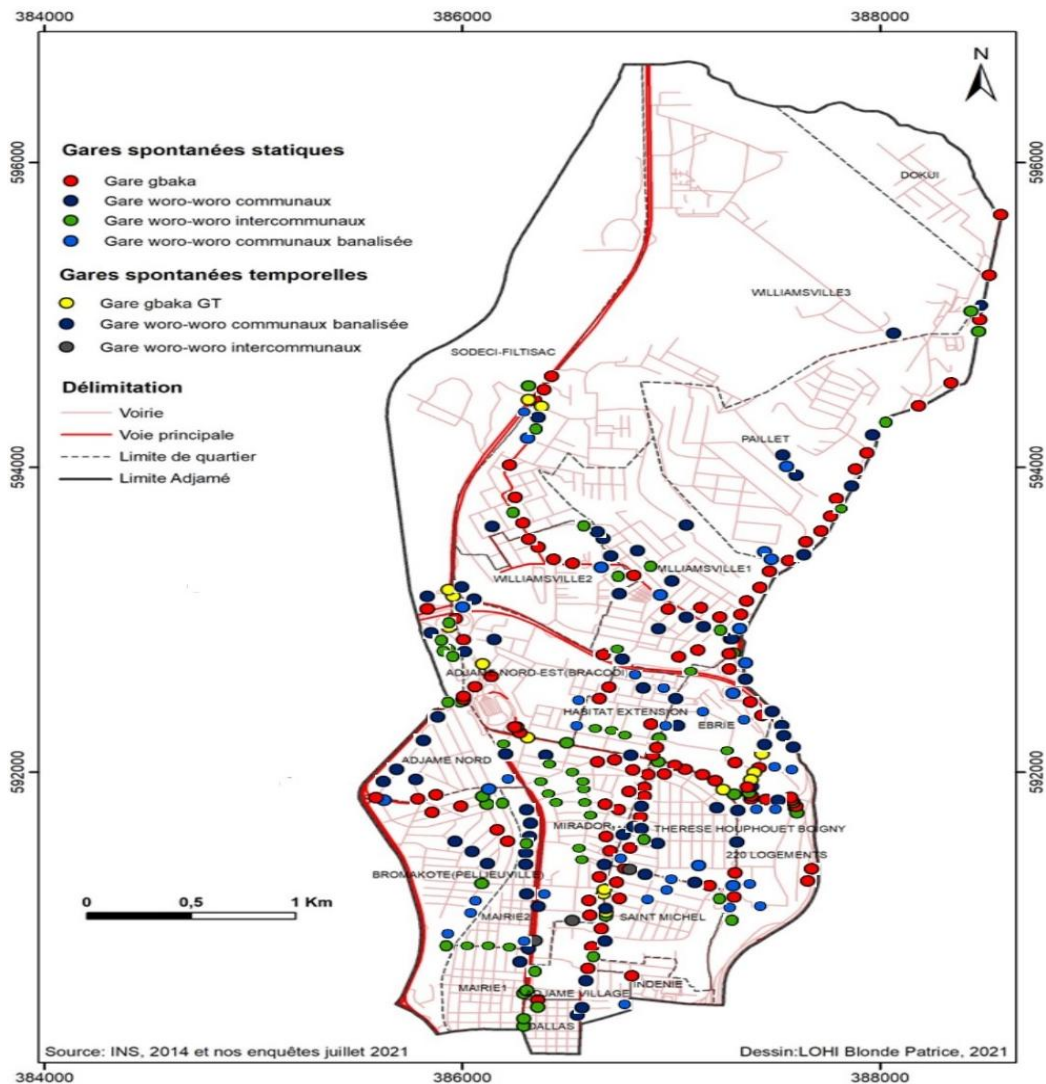
des européens résidents du Plateau, un accent particulier n'a pas été accordé au développement du transport. C'est alors, au moment de « l'urbanisme intégral » que la problématique du transport public de la population d'Adjamé sans cesse croissante dans les années 1970-1980 est prise en compte. Alors, la projection de la mobilité des personnes dans la commune d'Adjamé a été centrée sur les possibilités de création de plusieurs gares pour le stationnement des véhicules en charge du déplacement des populations. Pour résoudre le problème de la mobilité d'Adjamé, l'offre du transport est alors élargie à l'initiative privée pour venir en appui à la Société de Transport Abidjanaise pour assurer et améliorer les conditions de déplacement des personnes.

Le développement des équipements a mobilisé des énergies considérables et a suscité un grand intérêt auprès des élus locaux. Cet intérêt manifeste part de leur utilité dans l'économie urbaine. Comme bilan de cette mobilisation d'énergie, plusieurs gares illégales, informelles et spontanées réalisées, sous les aspirations des acteurs du transport et sans l'aval des autorités municipales en charge de la gestion spatiale, sont réparties sur les jardins publics, trottoirs, carrefours ; car ces espaces sont jugés de lieux idéaux pour l'implantation des activités de transport surtout du fait de l'accessibilité immédiate aux usagers.

2.2. Distribution anarchique des gares routières sur les servitudes publiques d'Adjamé

L'organisation des gares routières sur l'espace d'Adjamé laisse entrevoir une distribution spontanée des gares informelles sur les servitudes publiques à l'échelle d'un jardin, d'une autoroute, d'un boulevard, d'une rue ou un échangeur (Cf. Figure n°3).

Figure n°3 : Distribution des gares informelles sur les servitudes publiques à Adjamé



A l'analyse des systèmes d'occupation anarchique et illégale des espaces publics de la commune d'Adjamé par les gares informelles, il ressort de celle-ci une tendance générale de la concentration des activités de transport dans les parties sud et centrale, noyau central et ancienne souche urbaine de la commune d'Adjamé avec une organisation avérée de celles-ci autour de cinq sites privilégiés convoités et considérés comme des espaces-supports de création de gares informelles. Ces sites sont notamment le long des artères, les parcs et jardins, les terrains privés vides, les réserves foncières publiques et sous les lignes de hautes tensions électriques (Cf. tableau n°3).

Tableau n°3 : Sites privilégiés de l'occupation des gares informelles

Sites privilégiés	Effectifs	Pourcentage
Le long des artères	301	70%
Sur les parcs et jardins	64	15%
Sur les terrains privés vides	43	10%
Sur les réserves foncières publiques	13	3%
Sous les lignes électriques	9	2%
Total	430	100%

Source : Enquête, Adjamé, 2022

L'occupation des gares informelles et leurs activités connexes le long des artères est la plus répandue dans la commune d'Adjamé avec une représentation de 70% du taux d'occupation. Les sites supports les moins importants en nombre sont les parcs et jardins, sur les terrains privés vides, les réserves foncières publiques, sous les lignes électriques représentant respectivement 15%, 10%, 3% et 2% des supports d'activités.

Les formes d'occupations spatiales sont surfaciques et linéaires, disséminées dans les quartiers et la plupart des gares de la commune sont principalement organisées le long des grandes artères dans la partie Sud et qui constitue la limite entre Adjamé et la Commune de plateau. La majorité des gares s'organisent dans le noyau central de la commune avec pour zone de prédilection des voies triomphales et les oreilles de tête de pont aménagées aux différentes portes d'accès à la commune (Cf. Photos n°1 et 2).

Photo n°1 : Véritable gare sur l'espace vert de l'oreille du pont ferraille d'Adjamé



Source : Cliché Aka Félix, Adjamé en 2025.

Photo n°2 : parking de véhicules sur le trottoir du boulevard Nangi Abrogoua



Source : Cliché Aka Félix, Adjamé en 2025.

Au total, la conception des gares a évolué au fil du temps dans les pratiques paysagistes d'Adjamé. Trois conceptions d'aménagement ont accompagné son urbanisation : la conception coloniale (1893-1960) avec une gare centrale de relai ; la conception postindépendance, la création de gares entreprise par l'État ivoirien intégrée au plan d'urbanisme (1960-1980) et un volet important, la conception de crise économique ivoirienne avec des gares informelles à partir 1990. Le fonctionnement de ces gares génère de nombreuses externalités.

2.3. Perte progressive fonctionnelle et de l'esthétique des servitudes publiques

La question de l'occupation anarchique des servitudes publiques a pour premier impact la désagrégation de l'esthétique urbaine. Outre la détérioration de l'esthétique, l'occupation illégale des servitudes publiques a réduit la fonction régulatrice de la circulation des populations et leurs biens, créant des distorsions dans ces espaces.

Sur l'espace d'Adjamé, particulièrement trois externalités principales sont perceptibles à travers la création de gares informelles : la création d'activités commerciales formelles connexes, la production des déchets et mutation fonctionnelles et structurelles des servitudes publiques (Cf. Photos n° 3 et 4).

Photo n°3 : Production des déchets dans une gare informelle à Adjamé



Source : Cliché Aka Félix, Adjamé en 2025

Photo n°4 : Transformation du jardin de la SITARAIL en un parking auto à Adjamé



Source : Cliché Aka Félix, Adjamé en 2025

Les pratiques d'occupation au sein des gares laissent deux formes d'organisation des activités anarchiques au détriment des activités formelles. Ces activités se présentent à tout observateur, par déambulation dans ces gares, des établissements fixes et un commerce mobile qui s'imbriquent (Cf. Photos n°5 et 6).

Photo n°5 : Activités connexes sur une gare informelle en bordure des artères à Adjamé



Source : Cliché Aka Félix, Adjamé en 2025

Photo n°6 : Inbrication de marchés et gare informelle en bordure des artères à Adjamé



Source : Cliché Aka Félix, Adjamé en 2025

Dans l'exercice des activités informelles fixes, deux modes d'appropriation spatiales se présentent de façon apparente : une occupation spatiale avec un établissement des produits ou des articles sur de vieux cartons, des tissus, des bâches usées, de la matière plastique et des sacs défraîchis au sol et l'autre forme d'occupation, avec des installations sommaires d'équipements commerciaux (des conteneurs des hangars ou des parasols) en dessous desquels se déroulent les activités.

L'exercice des activités créées par les gares informelles constitue un grand agent de production de déchets qui échappent au système de pré-collecte. (Cf. photo n°7 et 8)

Photo n°7 : Déchets générés par une gare informelle au quartier Marie-Thérèse à Adjamé



Source : Cliché Aka Félix, Adjamé en 2025

Photo n°8 : Déchets générés par une gare informelle au quartier Mirador à Adjamé



Source : Cliché Aka Félix, Adjamé en 2025

Ces ordures délaissées sont prises en charges par les eaux de ruissellement pendant les saisons pluvieuses. Étant des déchets solides, ils obstruent le réseau d'assainissement. Ainsi, ce réseau d'assainissement, d'emblée obstrué, fait face à une pression d'excédant d'eau qui dépasse sa capacité d'absorption dans un contexte de changement climatique où la Commune reçoit quelques excédents de volume de pluie. Il n'est pas alors capable de jouer son rôle de collecteur et d'évacuateur des eaux de ruissellement collectées depuis l'amont. Alors la commune fait face aux menaces de risques d'inondations répétitives. Face à ces externalités négatives, des tentatives de résolution sont envisagées par les collectivités territoriales.

2.4. Effort de gestion de l'informalité à travers de réhabilitation des infrastructures

Comme politique de gestion des externalités des gares informelles envisagées, il est question désormais d'un réaménagement participatif et concerté des espaces urbains inégalement occupés par les gares et parkings avec un accent particulier mis sur l'application effective des règles administratives d'occupation spatiale. La démarche coercitive accompagnée à cette politique de réaménagement des espaces est marquée par des opérations de déguerpissement des acteurs du transport (Cf. tableau n°4).

Tableau n°4 : Bilans des actions de gestion des externalités des gares informelles

Sites privilégiés	Effectifs	Actions opérationnelles	Effectifs
Gares le long des artères	301	Déguerpissement	90
Gares sur les jardins publics	64	Déguerpissement et réhabilitation	20
Gares sur les terrains privés vides	43	Déguerpissement	0
Gares sur les réserves publiques	13	Déguerpissement	4
Gares sous les lignes électriques	9	Déguerpissement	5
Total	430	Total	119

Source : Enquête, Maire d'Adjamé, 2022

L'analyse du tableau montrent que 119 sur 430 gares informelles, soit 28% de gares informelles ont été déguerpies sans une politique de réaménagement. Seul 20 sur 119 de ces gares, soit 19% des sites déguerpis a fait l'objet de réhabilitation.

Conclusion

Dans la logique du développement infrastructurel amorcé à la ville naissante d'Abidjan, à l'instar des autres communes abidjanaises, Adjamé a bénéficié de la politique d'édification des équipements de transports, notamment des gares routières sur son espace. Conçus pour répondre aux exigences d'accessibilité et de stationnement des véhicules en circulation pour les besoins des populations et leurs biens, ces équipements sont soumis à une pression du trop-plein de véhicules dans un contexte de recrudescence automobile à Adjamé, au-delà des prévisions lors des aménagements. Le surplus des besoins non satisfait, dans un souci de stationnement, occupe le patrimoine public au détriment des normes urbanistiques et fonctionnelles. Ainsi, une mutation fonctionnelle et structurelle du domaine public est entamée.

Comme mutations, il existe une précarisation spatiale constatée, des irrégularités, imperfections, des estompements dans l'occupation des espaces physiques, des dégradations accentuées avancées et généralisées des servitudes publiques dans l'implantation des activités du transport. L'État assure leur gestion à travers le district d'Abidjan et les municipalités. Mais faute de moyens financiers et humains conséquents pour assurer la gestion du patrimoine public conformément aux normes urbanistiques, l'État assiste, impuissant aux mutations fonctionnelles et structurelles des espaces publics. Ces évolutions observables dans toutes les communes d'Abidjan posent en filigrane la question d'une crise spatiale et de la prospective de développement du transport.

Il convient donc de noter que si l'on veut des communes équipées en infrastructures, avec des cadres de vie sains, propres et ordonnés, la prévision de réserves foncières et la mise à disposition les moyens adéquats aux collectivités à travers un transfert effectif des compétences aussi bien financières que humaines sont impératives.

Références bibliographiques

AKA Assalé Félix et TOURE Mamoutou, 2020, « Occupation illégale et mutation des espaces publics de Cocody », *Revue Espace Géographique et Sociétés Marocaines*, Edition n°32 de février 2020, p. 47-64.

AKA Assalé Félix, 2016, *Aménagement et désordre sur les espaces publics urbains d'Adjamé : cas des voiries*, Thèse de doctorat de 3e cycle de l'université de Cocody-Abidjan, 309 p.

Banque Mondiale, 2000, *Le financement et la rentabilité des micro-entreprises de transport urbain en Afrique Subsaharienne : cas des gbaka à Abidjan*, Commission Economique pour l'Afrique- programme de politique de transports en Afrique Subsaharienne, Document de travail SSATP N°45, 2000-étude régionale sur l'organisation, 97 p.

ÉTONGUE Mayer Raoul, SOUMAHORO Moustapha, 2008, « Espaces urbains tropicaux africains et leur appropriation dans la construction de la ville tropicale : Enjeux de deux systèmes », *Revue Canadienne de la Géographie Tropicale*, p.145-156.

GOGBE Téré, KOUASSI N'guessan Gilbert, TOURE Mamoutou, AKA Assalé Felix, 2016, « Activités commerciales de rue et structuration de l'espace dans l'agglomération d'Abidjan : cas de la commune d'Adjamé », *Revue Ivoirienne de Gouvernance et d'études stratégiques*, N°1, vol. 1, p.175-194.

HAERINGER Philippe, 1980, « L'arbre dans la ville. Lecture sociale en quatre tableaux du couvert végétal dans la ville africaine », *Revue Cahiers ORSTOM*, série Sciences Humaines, vol. XVII, n°3-4, p.289-308.

INS, 2014, Rapport d'exécution et Présentation des principaux résultats, 23 p.

KASSI Djodjo Irène, 2015, « Foisonnement des gares spontanées et recompositions du paysage urbain d'Abidjan », *Journal des Sciences Sociales*, N° 12 Vol 2, p 165- 176.

KOBY Assa Théophile, 2008, *Anarchie, désordre, insalubrité à Abidjan : Abidjan, une métropole de plus en plus dégradée et anarchique*, communication à l'Assemblée National, p.1-8.

TOURE Mamoutou, KASSI Djodjo Irène et AKA Assalé Félix, 2016, « Mutations fonctionnelles et structurelles des parcs et jardins publics à Adjamé et la question du reverdissement à Abidjan », *Journal Africain de Communication*, IPNETP, p. 5761-5776.

NASSA Dadié Nabié Axel Désiré, 2011, « Contribution de la téléphonie mobile à la dynamisation », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, p. 597-613.

ZORO Fofana, 2007, *Dysfonctionnement urbains et mobilité des pauvres à Abidjan*, Thèse de doctorat de 3e cycle de l'Université de Creteil Paris XII, 427 p.